

18 - Assainissement - Programme d'investissement 2011 - Demande de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Le budget primitif 2011 permet de financer les investissements suivants :

NB : Tous les montants sont indiqués Hors Taxes

1) Etudes

Etat initial sur les micropolluants : caractérisation des effluents non domestiques et de l'auto-surveillance des réseaux d'assainissement dans le contexte de l'accord cadre pour la réduction des pollutions diffuses

20.2031.10018	192 000 €
Repérage cartographique des réseaux d'assainissement 20.2031.9001	95 000 €
Plan d'épandage des boues (extension) 20.2031.85801	30 000 €

2) Acquisition de terrains

Boulevard Diderot (pour bassin d'orage Mermoz) 21.2115.8025-A	125 000 €
--	-----------

3) Travaux

a. Branchements

Branchements sur réseau existant, 21.21532.6004 CS 36200	150 000 €
---	-----------

b. Extension et renouvellement de réseau

Chemin des Montarmots Desserte des zones 1AU (chemin de l'Escale, ...) Clairs-Soleils Chemin de Fort Benoît 21.21532.9003 CS 30300	100 000 €
--	-----------

et

21.21532.9003 CS 36200	150 000 €
------------------------	-----------

Des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative en cas de nécessité.

c. Station d'épuration, grosses réparations

Amélioration du poste de transformation électrique Aménagement des locaux accueil labo eau 21.21351.86800 CS 36200	100 000 €
--	-----------

d. Restructuration réseaux Prés de Vaux

Travaux sur la cité des Prés de Vaux 23.2315.6025 CS 30300	140 000 €
---	-----------

e. Réhabilitation de réseaux

23.2315/89117 CS 36200 500 000 €

f. Dépollution par temps de pluie

- Rue de Trey
Travaux préliminaires au bassin Lanchy
23.2315.98005 CS 30300 300 000 €

- Aménagement du boulevard Diderot
(réalisé en anticipation des travaux du tramway)
Inscription complémentaire au budget 2010.
Délibération spécifique du 25 février 2010
23.2315.8025-A CS 30300 2 886 050 €

g. Dévoisement des réseaux dans le cadre du projet de Tramway

Premiers travaux, notamment en groupement de commandes avec les autres concessionnaires (Palente-Orchamps, Quai Vieil Picard, Goudimel, Carnot, Viotte, Fleming, Piémont...)
23.2315.8025 CS 30300 1 300 000 €

Des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative en tant que de besoin pour permettre les travaux de dévoisement de réseau en fonction du planning d'avancement des travaux.

h. Equipement des déversoirs d'orage

Remplacement des appareils de mesures de débit et de volume
(obligation réglementaire) en complément de l'inscription de 200 000 €
en DM 2 2010
23.2315/96003 CS 36200 150 000 €

i. Télégestion

Rénovation de la télégestion, inscription des crédits complémentaires
23.2315.80800 28 350 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux d'assainissement pour l'année 2011,
- accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence et signer tous documents à intervenir dans le cadre de la présente délibération.
- autoriser M. le Maire à :
 - solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,

- solliciter les aides de collectivités et d'organismes tels que le Département du Doubs, la Région de Franche-Comté ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 février 2011.